

***Tontes sur la Commune** : Le Maire fait part au Conseil Municipal de ses demandes de devis pour les tontes sur la commune (stade, aire de jeux, allée du cimetière). Sur 5 entreprises sollicitées, une seule a fait une proposition de devis qui s'avère être d'un montant supérieur à l'entreprise actuelle.

***Dossier Maison FAERBER** : Le Maire informe le Conseil Municipal de l'évolution du dossier. Suite au conseil de la Trésorerie, le Maire propose de l'inscription du bien à l'hypothèque. Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

***Admission en non-valeur** : Le Conseil Municipal accepte l'admission en non-valeur la somme de 4,12 €

***Décision modificative des budgets 2021** : Le Conseil Municipal accepte de modifier les budgets de la façon suivante :

- **Budget Principal** : Dépenses d'investissement : Prélèvement de 1 € sur les dépenses imprévues pour les intégrer sur la ligne des amortissements.
- **Budget Lotissement** : Dépenses de fonctionnement : Transfert de la somme de 851 € sur le chapitre 043 au lieu du 042.

***RODP Télécom** : Le Conseil Municipal mandate le Maire pour établir le titre de recette pour la redevance d'occupation du domaine public des télécoms d'un montant de 296,41 € pour l'année 2021.

***Demande de subvention** : Le Maire présente au Conseil Municipal la demande de subvention du Rallye des gazelles. Suite à la présentation du projet et débat le Conseil Municipal ne souhaite pas donner suite à cette demande.

***Commission sécurité** : Présentation de la réunion de la commission sécurité concernant le city stade et l'aire de jeux.

La séance a été levée à 22h25.

A Varennes, le 23 juin 2021

Le Maire,

Aline GALLX

